

## COMMUNE D'ADE

Séance du 29 février 2024

Membres en exercice : 13	Date de la convocation : 23/02/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.</i>
Présents : 10	<b>Présents</b> : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.
Votants : 12	<b>Représentés</b> : Didier LOPEZ par Xavier DUPUIS, Maryline CARASSUS par Jean-Marc BOYA.
Pour : 12	<b>Excusés</b> : Mathilde BOURDIEU.
Contre : 0	<b>Absents</b> :
Abstentions : 0	<b>Secrétaire de séance</b> : Sabine DAMBAX-RODRIGUES.

### Objet : Attribution baux ruraux suite à cessation d'activité - DE\_005\_2024

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de madame Victoria AGUILLON nous informant de la cessation de son activité et demandant d'annuler le bail nous liant avec la parcelle n°484 section B au lieu-dit Lalande au 31 décembre 2023.

Nous avons reçu une proposition de monsieur Régis NAVARRET qui a repris l'exploitation de madame AGUILLON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte d'attribuer** la parcelle cadastrée 484 section B à monsieur Régis NAVARRET à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, dans les mêmes conditions (*bail rural pour une durée de 9 ans*)

- **fixe** la redevance de cette parcelle au tarif actuel (2023/2024) de 209,62 € qui sera révisée et titrée en octobre dès connaissance de l'indice de fermage.

Madame AGUILLON ayant déjà réglé jusqu'au 30 septembre 2024, monsieur NAVARRET recevra un titre de recette pour l'année 2024/2025 au tarif actualisé.

- **autorise** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à l'établissement et au renouvellement de ces baux ruraux.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le Maire,  
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,  
Sabine DAMBAX-RODRIGUES

